



## Description de service : <<Advanced Services – Fixed Price

### Cisco Security Stealthwatch Deployment Service>>

#### Services avancés à prix fixe :

#### service de déploiement du système de sécurité Stealthwatch de Cisco (ASF-CORE-SW-DEP)

Ce document décrit le Service à prix fixe de déploiement du système de sécurité Stealthwatch de Cisco, qui comprend l'installation, l'optimisation et le service d'ajustement.

**Documents connexes :** le présent document doit être lu conjointement avec les documents suivants, également présents sur le site [www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice/](http://www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice/) : (1) Glossaire; (2) Liste des services non couverts. Tous les termes en lettres majuscules figurant dans cette description revêtent la signification qui leur est donnée dans le glossaire.

**Vente directe par Cisco.** Si vous avez souscrit ces Services directement auprès de Cisco à des fins d'usage personnel, ce document est intégré à votre Contrat cadre de services (MSA, Master Services Agreement), à votre Contrat de services avancés (ASA, Advanced Services Agreement) ou à tout autre contrat de services couvert par l'achat de services avancés conclu avec Cisco (le « Contrat cadre »). Si aucun Contrat-cadre de ce type n'a été conclu entre vous et Cisco, la présente Description de service est alors régie par les conditions générales figurant dans le Contrat de conditions générales accessible à l'adresse URL suivante : [http://www.cisco.com/web/CA/about/doing\\_business/legal/terms\\_conditions\\_fr.html](http://www.cisco.com/web/CA/about/doing_business/legal/terms_conditions_fr.html). Si vous avez souscrit ces services directement auprès de Cisco à des fins de revente, ce document est intégré à votre Contrat pour les intégrateurs de systèmes ou à tout autre contrat de service couvrant la revente des Services avancés (le « Contrat-cadre de revente »). Si le Contrat-cadre de revente ne renferme pas les modalités d'achat et de revente des Services avancés Cisco ou les conditions générales analogues, la présente Description de service est régie par les conditions générales du Contrat-cadre de revente, ainsi que par les conditions générales exposées dans le Contrat de conditions générales de revente EDT, disponible à l'adresse suivante : [http://www.cisco.com/web/CA/about/doing\\_business/legal/terms\\_conditions\\_fr.html](http://www.cisco.com/web/CA/about/doing_business/legal/terms_conditions_fr.html). Aux fins du Contrat susmentionné, la présente description de service doit être considérée comme un Énoncé des travaux (« EDT »). En cas de conflit entre la présente description de service et le Contrat-cadre (ou annexe ou entente équivalente), cette description de service fait foi.

**Vente par un revendeur agréé Cisco.** Si vous avez souscrit à ces Services auprès d'un revendeur agréé Cisco, ce document n'a qu'un caractère informatif et ne constitue en aucun cas un contrat entre vous et Cisco. Le contrat (s'il y a lieu) qui régit la prestation de ce Service est celui établi entre vous et votre Revendeur agréé Cisco. Votre Revendeur agréé Cisco doit vous fournir ce document. Vous pouvez également en obtenir une copie, ainsi que d'autres descriptions des services proposés par Cisco, à l'adresse suivante : [www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice/](http://www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice/).

#### Déploiement du système de sécurité Stealthwatch

##### Résumé du service

Le Service de déploiement du système de sécurité Stealthwatch de Cisco comprend l'intégration d'un maximum de deux (2) consoles de gestion de Stealthwatch (SMC), d'un maximum de quatre (4) collecteurs de flux de système Stealthwatch et d'un maximum de quatre (4) capteurs de débit du système Stealthwatch dans l'infrastructure réseau du client, ainsi qu'un service de réglages initiaux et d'optimisation.

Le service comprend :

- la vérification de l'architecture de réseaux et de la collecte de flux pour un fonctionnement efficace du système Stealthwatch;
- la configuration d'adresses IP pour tous les composants du système se connectant au réseau du Client;
- la configuration de la structure du groupe hôte par défaut en fonction des exigences du client;
- la configuration de l'accès en fonction des rôles pour un maximum de cinq (5) utilisateurs du système Stealthwatch;
- les réglages pour un maximum de 5 alarmes;
- la validation du fonctionnement du système Stealthwatch (c.-à.-d. recevoir les flux, générer les statistiques du trafic, créer des tableaux de bord et produire des rapports sur les capacités);
- la validation de l'interopérabilité du matériel du dispositif.

Les mises à niveau et le développement personnalisé du système et du logiciel ne sont pas inclus dans ce service.

### Lieu de la prestation

Les Services sont fournis sur site et à distance selon ce qui a été convenu avec le Client et sont proposés sous forme d'une mission d'une durée maximale de cinq (5) jours. Lorsque le client demande une livraison sur site, le déplacement effectué se limite à une (1) seule visite pouvant durer jusqu'à quatre (4) jours sur site dans une seule des installations du client et pendant les heures de travail normales, hors jours fériés observés par Cisco, jours fériés du pays reconnu localement, congés et jours de formation. Dans le cas où le déplacement sur le site a été convenu, il devra être fixé au moins deux (2) semaines à l'avance.

### Avant le déploiement

#### Responsabilités de Cisco

- Effectuer un appel à distance d'une heure pour une évaluation préalable et pour discuter des modèles déjà en place et de l'état de préparation, et pour planifier la mission.
- Vérifier l'architecture de réseaux et le modèle de collecte de données pour un fonctionnement efficace du système Stealthwatch.
- Fournir un Rapport de profil de déploiement

#### Responsabilités du Client

- Désigner une personne chargée de toutes les communications avec Cisco et qui a l'autorité pour agir sur tous les aspects du service. Le Client doit choisir un interlocuteur suppléant avec qui communiquer en cas d'indisponibilité de l'interlocuteur du Client et qui aura l'autorité pour agir sur tous les aspects des services en son absence.
- Effectuer un appel d'évaluation préalable avec Cisco
- Fournir des cartes de topologie, des renseignements sur la configuration et l'infrastructure de sécurité actuelle et proposée. Le Client doit répondre aux demandes de Cisco dans les deux (2) jours ouvrables concernant la documentation ou les renseignements requis pour le service.
- Offrir un accès à distance raisonnable à son environnement pour permettre la prestation de service.
- Fournir l'espace nécessaire à l'installation d'un bâti, de l'électricité et de la connectivité de réseau pour l'équipement du système Stealthwatch.
- Effectuer l'installation sur bâti et l'empilage des équipements, mettre ces derniers sous tension et les connecter au réseau.
- Configurer tous les réseaux et appareils de sécurité nécessaires à la génération et à l'exportation de flux.
- Configurer tous les ports SPAN ou TAP (au besoin) pour la connectivité des capteurs de flux Stealthwatch.
- Approuver le Rapport du profil de déploiement

### Déploiement

#### Responsabilités de Cisco

- Installer le système Stealthwatch dans les locaux du Client (ou à distance, conformément à la demande du Client) selon le Rapport de profil de déploiement approuvé, sous réserve des restrictions de déplacement stipulées dans la présente Description de service.
- Configurer les adresses IP pour tous les composants du système se connectant au réseau du Client
- Vérifier la capacité et le fonctionnement de la plateforme virtuelle pour les dispositifs de MV.
- Installer les dispositifs de MV du système Stealthwatch sur la plateforme du Client si des dispositifs MV y sont utilisés.
- Configurer la structure de groupe hôte par défaut en fonction des souhaits du Client.
- Configurer l'accès en fonction des rôles pour un maximum de cinq (5) utilisateurs du système Stealthwatch comme indiqué par le client.
- Vérifier la collecte de flux.
- Vérifier les communications DNS, NTP et SNMP.
- Vérifier que les licences appropriées ont été installées.
- Régler les alarmes pour augmenter la fiabilité des alarmes pour les cinq (5) alarmes les plus bruyantes.
- Vérifier que les tableaux de bord par défaut et les rapports sont fonctionnels.
- Ajouter un maximum de deux (2) tableaux de bord ou rapports supplémentaires
- Régler les alertes souhaitées (courriel, Syslog, déroutement SNMP) sur des alarmes précises pour un maximum de trois (3) systèmes externes.
- Offrir une formation pratique à l'équipe technique du Client.

#### Responsabilités du Client

- Offrir un accès à distance ou sur site raisonnable à l'environnement du Client pour permettre la prestation de service.
- Fournir un personnel qualifié, capable de répondre aux questions de l'expert en la matière de Cisco sur la connectivité de réseau et l'adressage IP et pour permettre à Cisco d'assumer ses responsabilités.

### Après le déploiement

#### Responsabilités de Cisco

- S'il reste des heures cumulées de prestation de service, effectuer un appel à distance de suivi de transfert de connaissances à peu près 30 jours civils après le déploiement pour discuter du fonctionnement et des flux de travail d'investigation du système Stealthwatch.

#### Responsabilités générales du Client

- Tous les renseignements (notamment les conceptions, les topologies et les exigences) que le Client fournit sont supposés être à jour et valides pour son environnement actuel. Les Services réalisés par Cisco sont basés sur les renseignements fournis à ce dernier par le Client au moment des services.

- Le Client reconnaît que l'achèvement des Services dépend du fait qu'il s'acquitte de ses responsabilités, comme indiqué ci-après.
- Le Client identifiera le personnel du Client et définira le rôle de chacun dans la participation aux Services. Les membres d'un tel personnel peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, les spécialistes en ingénierie de la planification et de la conception de l'architecture, ainsi que les spécialistes en ingénierie réseau et les chefs de projet.
- Le Client veillera à ce que son personnel soit disponible pendant l'exécution des Services pour fournir des renseignements et participer aux sessions de collecte d'information prévues, entretiens, réunions et conférences téléphoniques.
- Le Client fournira un préavis de quarante-huit (48) heures en cas d'annulation d'une réunion programmée au préalable.
- Le Client comprend et convient expressément que les services d'assistance fournis par Cisco comprennent conseils, assistance et orientation techniques seulement.
- Le Client comprend et accepte expressément que les Services seront exécutés dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours civils à compter de l'envoi d'un Bon de commande à Cisco pour les Services décrits ici, qui se limitent à l'exécution des démarches décrites ci-dessus ou à la prestation de Services sur une période de 5 jours ouvrables, selon le délai le plus court.
- Le Client doit donner à Cisco l'accès au site et aux installations du Client dans la mesure nécessaire pour fournir les services déterminés par le programme convenu, y compris, lorsque cela s'applique, à des ordinateurs, à des équipements de télécommunication, aux installations, à un espace de travail et au téléphone, en fonction des besoins de Cisco durant le projet.
- Le Client fournira à Cisco l'accès à distance au RPV sécurisé nécessaire aux activités de services en ligne.
- Le Client fournira aux employés de Cisco et aux sous-traitants les attestations de sécurité et/ou les escortes nécessaires pour accéder au site du Client.
- Le Client fournira à Cisco les conditions et politiques du lieu de travail en vigueur sur le site du Client.

<b>Facturation et achèvement</b>
----------------------------------

#### **Facturation**

Les Services sont facturés après leur réalisation.

#### **Achèvement des Services**

Cisco informera le Client par écrit une fois les Services réalisés. Le Client devra accuser réception de cette notification dans les cinq (5) jours ouvrables et attester par écrit que Cisco a bien réalisé les Services. Si le Client ne confirme pas la réalisation des Services ou ne justifie pas le refus des Services dans les cinq (5) jours ouvrables, la réalisation des Services est considérée comme acceptée conformément à la présente description de service.